



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Concepts, sources d'information et mode de calcul actuel du revenu de l'agriculture

Cl. Wagner

Citer ce document / Cite this document :

Wagner Cl. Concepts, sources d'information et mode de calcul actuel du revenu de l'agriculture. In: Économie rurale. N°93, 1972. Les concepts et les méthodes d'établissement du revenu agricole et des revenus des agriculteurs. pp. 3-9;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2184>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_93_1_2184

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Concepts, sources of information and latest appreciating ways of agricultural income - Generally speaking, the farm income indicator is the gross output of farming, so to say the balance of farm account settled in agricultural branch.

Branch production — including every produced agricultural product as such from any produced — is not to be confounded with sector production that is agricultural farm production. The accounts are settled every natural year (and not every campaign). The year output measured out by the harvest is to be either commercialized before december the 31st or stocked. «Intraconsumptions » (re-used products in the very same branch) are not included in production.

Every year, the results of the previous year are settled down in production accounts and farm accounts.

Periodically, the basis is revised and all the items are re-valued. Most of basic statistics are provided by the Ministry of Agriculture.

Résumé

L'indicateur du revenu agricole habituellement utilisé est le résultat brut d'exploitation, c'est-à-dire le solde du compte d'exploitation établi pour la branche agriculture.

On distingue la production de la branche qui couvre toute la production des produits agricoles quel qu'en soit le producteur, et la production du secteur ou production des entreprises agricoles. Les comptes sont établis par années civiles et non par campagnes. La production de l'année, mesurée par la récolte, est soit commercialisée avant le 31 décembre, soit stockée. Les intraconsommations (produits réutilisés dans la branche) sont soustraites de la production.

Chaque année sont établis un compte de production et un compte d'exploitation par actualisation des résultats de l'année précédente. La base est revue périodiquement: tous les postes sont réévaluées. La plupart des statistiques de base proviennent du Ministère de l'Agriculture.

CONCEPTS SOURCES D'INFORMATION ET MODE DE CALCUL ACTUEL DU REVENU DE L'AGRICULTURE

par Mme Cl. WAGNER

Administrateur de l'INSEE

L'indicateur du revenu agricole habituellement utilisé est le résultat brut d'exploitation, c'est-à-dire le solde du compte d'exploitation établi pour la branche agriculture.

On distingue la production de la branche qui couvre toute la production des produits agricoles quel qu'en soit le producteur, et la production du secteur ou production des entreprises agricoles. Les comptes sont établis par années civiles et non par campagnes. La production de l'année, mesurée par la récolte, est soit commercialisée avant le 31 décembre, soit stockée. Les intraconsommations (produits réutilisés dans la branche) sont soustraites de la production.

Chaque année sont établis un compte de production et un compte d'exploitation par actualisation des résultats de l'année précédente. La base est revue périodiquement: tous les postes sont réévalués. La plupart des statistiques de base proviennent du Ministère de l'Agriculture.

Concepts, sources of information and latest appreciating ways of agricultural income

Generally speaking, the farm income indicator is the gross output of farming, so to say the balance of farm account settled in agricultural branch.

Branch production — including every produced agricultural product as such from any produced — is not to be confounded with sector production that is agricultural farm production. The accounts are settled every natural year (and not every campaign). The year output measured out by the harvest is to be either commercialized before december the 31st or stocked. « Intraconsumptions » (re-used products in the very same branch) are not included in production.

Every year, the results of the previous year are settled down in production accounts and farm accounts.

Periodically, the basis is revised and all the items are re-valued. Most of basic statistics are provided by the Ministry of Agriculture.

Le revenu de l'agriculture occupe une place privilégiée parmi les données que l'on souhaite avoir sur l'agriculture. Ce revenu, et l'agriculture elle-même, peuvent être définis de diverses façons ; mais le revenu est une grandeur complexe, sa mesure pose donc des problèmes. La comptabilité nationale est un instrument d'analyse cohérent ; c'est pourquoi l'indicateur du revenu de l'agriculture, choisi lors de l'élaboration du V^m Plan, est un sous-produit des comptes nationaux : le résultat brut d'exploitation. Plus précisément, l'indicateur suivi est l'évolution annuelle du résultat brut d'exploitation par exploitant en valeur réelle, c'est-à-dire corrigé de la diminution du nombre d'exploitants et de l'évolution générale des prix. Avant d'examiner ce qu'est le résultat brut d'exploitation, avant de voir comment il est calculé, il faut rappeler quelques princi-

pes fondamentaux de la comptabilité nationale, particulièrement importants pour le compte de l'agriculture et donc pour les grandeurs étudiées ici.

1 — QUELQUES CONCEPTS DE LA COMPTABILITE NATIONALE

Il n'est pas possible de présenter même de façon succincte l'ensemble des concepts de la comptabilité nationale bien que tous s'appliquent au compte de l'agriculture. Quatre points paraissent avoir le plus de conséquences sur le résultat brut d'exploitation, à savoir la définition des agents « entreprises » et « ménages », le découpage de l'économie en « branches » et en « sec-

teurs », le cadre temporel des comptes et enfin la définition de la production.

1.1. Les entreprises et les ménages

La comptabilité nationale distingue plusieurs catégories d'agents, dont les entreprises et les ménages. En fait, sous le nom d'agents, on distingue plutôt des fonctions : les entreprises sont les agents qui ont pour fonction principale de produire des biens ou des services, tandis que les ménages sont les unités économiques dont la fonction principale est de consommer.

Dans l'agriculture, où l'entreprise individuelle prédomine, cette séparation des fonctions pose un problème. En effet l'entreprise étant gérée par un individu qui est d'autre part chef de ménage, il faut distinguer parmi les activités de l'agriculteur celles qui intéressent l'entreprise de celles qui intéressent le ménage. Ainsi il a été décidé que tout ce qui concerne la gestion du patrimoine est le fait des ménages, les achats de terres n'entrent donc pas dans le compte des entreprises agricoles. Un exemple montrera les difficultés causées par ce principe : lorsqu'un agriculteur fait exécuter des réparations sur ses bâtiments agricoles, c'est une dépense de l'entreprise ; lorsqu'il fait réparer son logement c'est une dépense du ménage. Il en est de même pour ses dépenses d'eau, d'électricité, de carburant. Pour certaines entreprises individuelles importantes, il existe une séparation effective des dépenses et en particulier une comptabilité de l'entreprise tout à fait indépendante des dépenses du ménage de l'entrepreneur. Ce cas est rare dans l'agriculture, la règle est plutôt la confusion des fonctions. Ce point délicat a été traité autrement dans le système européen de comptes.

1.2. Les branches et les secteurs

L'économie est divisée pour l'analyse en 78 branches dont une branche « Agriculture ». D'autre part les entreprises sont classées en 78 secteurs correspondant au 78 branches. Mais tandis que la branche est un ensemble d'unités fictives qui fabriquent un produit et un seul, le secteur est l'ensemble des entreprises qui ont la même activité principale.

La branche se définit par une liste de produits ; la production de la branche agricole est la production totale des produits agricoles quel que soit le producteur. Elle comprend donc la production agricole d'entreprises non agricoles, comme par exemple la production de porcs des laiteries et de bétail des fabricants d'aliments composés. Elle comprend aussi la production des jardins familiaux : jardins potagers et poulaillers des ménages de non agriculteurs.

Le secteur agricole est l'ensemble des entreprises dont l'activité principale est la production agricole. La production du secteur exclut donc la production des non agriculteurs, mais elle inclut les productions non agricoles des agriculteurs, soit les produits transformés, les marges commerciales, l'autoéquipement. Parmi les

produits transformés on retient l'abattage de porcs à la ferme, la fabrication de beurre et de fromage, d'eau-de-vie et de cidre, de pain. Les marges commerciales portent sur les ventes directes de produits agricoles ou transformés, mais il y a aussi des marges fictives sur les produits autoconsommés.

Les éléments du passage de la production de la branche à celle du secteur ne sont pas connus directement ; ils sont évalués à partir de l'autoconsommation de produits agricoles et de produits transformés. La production agricole des ménages et des secteurs non agricoles est évaluée dans les comptes à environ 6 % de la production de la branche, tandis que la production non agricole des entreprises agricoles est évaluée à 10 % de la production du secteur. Ces pourcentages sont des ordres de grandeur et donnent une idée de l'importance de l'écart entre branche et secteur.

1.3. Le cadre temporel

Le compte national est établi dans le cadre de l'année civile. Il retrace donc les opérations qui se sont déroulées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Ce découpage est tout à fait artificiel, un compte par campagne serait plus adapté à l'étude de la production agricole. Mais, sans compte annuel, aucune comparaison ne pourrait être faite avec les autres secteurs.

En fait ce principe n'est pas trop gênant en ce qui concerne la production parce que la production de l'année est mesurée par la récolte. Les qualités non commercialisées dans l'année sont stockées. Ainsi, par exemple, la récolte de vin a pour contreparties : les sorties des chais de l'année civile, la consommation en franchise estimée aussi pour l'année civile, et la variation des stocks entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre calculée par différence. Un calcul analogue est fait pour les céréales. Pour les autres produits, on considère que toute la production est vendue avant la fin de l'année, ce qui est faux notamment pour les oléagineux, le tabac et les pommes de terre. L'erreur commise sur les oléagineux et le tabac est négligeable ; elle est sans doute plus importante pour les pommes de terre. La consommation de pommes de terre par les animaux étant mal connue, il est très difficile de faire une estimation valable des stocks en fin d'année.

1.4. La définition de la production

En comptabilité nationale, c'est la production disponible qui est mesurée c'est-à-dire la production totale diminuée des intraconsommations. D'autre part, lorsque le processus de production s'étend sur une longue période, la production en cours est évaluée à partir des coûts. Cette définition ne s'applique pas intégralement à l'agriculture.

L'intraconsommation comprend les produits qui sont réutilisés dans l'entreprise et ceux qui sont vendus mais ne sortent pas de la branche. Les réutilisations à la ferme échappent généralement à la statistique, on

ne peut en avoir que des estimations assez mauvaises. Il en est de même des ventes entre agriculteurs ; en revanche on connaît mieux les échanges passant par le négoce, en particulier les échanges de céréales. La part des intraconsommations faisant l'objet d'une vente est essentiellement variable dans le temps. Dans certaines branches les producteurs se spécialisent de plus en plus, dans d'autres au contraire les entreprises tendent à intégrer les productions d'amont. Mais le total des intraconsommations d'une branche est stable par rapport à la production finale, il ne varie qu'avec la technique de production. C'est pourquoi on a choisi de suivre la production disponible. Dans le compte de l'agriculture ce principe n'est pas appliqué entièrement. La production exclut les semences, les plants de pépinière et les plantes fourragères (sauf la part vendue aux fabricants d'aliments du bétail) ; mais elle comprend les céréales rétrocedées aux agriculteurs, sans quoi la production de céréales serait très réduite.

Dans les branches comme la construction navale ou le bâtiment par exemple, où le processus de production s'étend sur plus d'une année, on ne peut pas négliger les travaux en cours. Le cas de certaines productions animales est analogue. Cependant, faute de statistiques assez sûres, on ne retient dans la production que l'output final c'est-à-dire les abattages corrigés du commerce extérieur. Ceci conduit à donner une image faussée des résultats de l'agriculture pour une année donnée, puisque les abattages varient souvent en fonction inverse de l'accroissement du troupeau. Dans le prochain système de comptes la production en cours sera prise en compte.

Ainsi la distinction entre entreprises et ménages, le découpage en branches et en secteurs, le cadre temporel et la définition de la production semblent être les points les plus importants pour bien comprendre la signification des principaux soldes du compte national de l'agriculture.

2 — LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Chaque année toute la série des comptes est établie pour les entreprises agricoles : compte de production, d'exploitation, d'affectation et de capital. La valeur ajoutée apparaît comme solde du compte de production et ressource du compte d'exploitation, qui a lui-même pour solde le résultat brut d'exploitation. L'annexe I donne les postes des différents comptes.

2.1. Le compte de production

Ce compte ne comprend qu'un poste en ressource : la production, et deux postes en emplois : les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée.

Les consommations inintermédiaires comprennent non seulement les biens qui disparaissent au premier usage, mais aussi le petit matériel peu coûteux qui ne suppose pas un amortissement sur plusieurs années. Théo-

riquement on prend en compte non pas les achats de biens intermédiaires, mais les utilisations réelles dans l'année. De même dans la production on a les ventes et aussi les stocks : on mesure toujours des flux physiques, non pas des flux financiers. On a vu que les intraconsommations sont en partie exclues de la production. Mais comme elles sont aussi exclues des consommations, la valeur ajoutée n'en est pas affectée ; elle ne dépend pas du traitement adopté sur ce point et garde sa signification.

Le compte de production retrace la réalité technique de la production de telle sorte que le rapport entre consommation intermédiaire et production (ou input et output) que l'on appelle coefficient technique, est fixe sur courte période. Ce compte est donc surtout intéressant pour la branche. Cependant l'intérêt des coefficients techniques est moins fort pour l'agriculture que pour les autres branches puisque les facteurs climatiques jouent autant que les input sur la production ; cela est dû aussi aux décalages, du moins pour les produits végétaux.

Le compte de production du secteur, reposant sur des estimations assez fragiles est moins significatif. Cependant il faut évaluer la valeur ajoutée des exploitations agricoles pour pouvoir établir un compte d'exploitation.

2.2. Le compte d'exploitation

Ce compte donne les emplois de la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitations et des indemnités d'assurance. Ses emplois sont : les primes d'assurance, les intérêts, les salaires et cotisations sociales, les impôts indirects et les fermages et métayages. Par solde on obtient le résultat brut d'exploitation.

Les montants inscrits au compte d'exploitation représentent les sommes effectivement perçues ou versées au cours de l'année, avec une exception notable pour la valeur ajoutée puisque, nous l'avons vu, le compte de production retrace des flux physiques et non des flux financiers.

Les subventions retenues sont les subventions directement reliées à la production courante. Ce poste comprend en particulier les bonifications d'intérêt et les diverses primes destinées à orienter la production. Cependant on n'y trouve pas les dépenses de soutien des prix, même lorsque celles-ci peuvent être isolées clairement ; par exemple la prime à la production de blé dur est comprise dans le prix de production et donc non comptée en subvention. De la même façon, la détaxation des carburants agricoles est prise en compte dans le prix payé par les agriculteurs et non en subvention.

Les impôts indirects du compte d'exploitation sont ceux qui sont liés directement à la production. Pour l'agriculture il s'agit essentiellement de la TVA et de l'impôt foncier, bien que celui-ci soit basé sur le cadastre. Les taxes parafiscales sur les céréales et les

betteraves sont déduites des prix à la production ; elles sont donc comptées en impôts des commerces ou des industries agricoles et alimentaires et non de l'agriculture. Comme les subventions, ce poste est estimé à partir des données de la comptabilité publique ; il donne donc les sommes effectives versées dans l'année et non les sommes dues.

Les charges de salaire comprennent les salaires en espèces, les salaires en nature et la part ouvrière des cotisations sociales. La part patronale est dans le poste « cotisations sociales ».

Dans le poste « intérêts », on a non seulement les intérêts réellement versés par les agriculteurs mais aussi les bonifications d'intérêt du Crédit Agricole qui apparaissent à la fois dans les intérêts et dans les subventions.

Le compte d'exploitation n'est établi que dans l'optique du secteur. En effet les charges d'exploitation sont des charges de l'entreprise ; on pourrait affecter tel impôt, par exemple la TVA, ou telle subvention à telle production, mais en général les dépenses autres que les achats de biens courants ne peuvent pas être affectées aux produits.

2.3. Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation. Il n'y a pas dans les comptes actuels de résultat net d'exploitation excluant les charges d'amortissements. L'évaluation des amortissements pose des problèmes d'ordre statistique qui n'ont pas été résolus jusqu'à présent.

Le résultat brut d'exploitation qui sert d'indicateur du revenu agricole ne se rapporte pas tout à fait au secteur ; il est en effet calculé à partir d'un compte d'exploitation qui reprend la valeur ajoutée de la branche. De plus il s'agit du RBE dans l'optique de la commercialisation, c'est donc plutôt un indicateur des recettes, basé sur la valeur des produits commercialisés, c'est-à-dire sur la production diminuée des variations de stocks. L'évolution annuelle du RBE ainsi calculé est corrigée de l'évolution générale des prix à la production mesurée sur les prix de la Production Intérieure Brute, ce qui donne un RBE dit « en valeur réelle ». Enfin une dernière correction est apportée pour tenir compte de la diminution du nombre d'exploitants afin d'avoir un indicateur du revenu par exploitant.

Il convient de s'attarder un peu sur le calcul du revenu moyen. Ce revenu varie en fonction du revenu global mais aussi en fonction de ce qu'on pourrait appeler l'agriculteur moyen. Si l'on compare les résultats des deux derniers recensements de l'agriculture, on constate que les petites exploitations sont moins nombreuses en 1970 qu'en 1955, tandis que les grandes sont plus nombreuses et que la taille moyenne des exploitations est passée de 14,1 à 20,4 hectares.

L'augmentation du revenu moyen tient donc en partie à l'augmentation de la surface moyenne. D'autre part le diviseur était l'évolution du nombre d'exploitants mesurée par les recensements de population ; mais l'impossibilité de corriger cet indicateur entre deux recensements a conduit à retenir depuis le compte de 1970 l'évolution du nombre d'exploitations.

3 — LE CALCUL DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Abordons enfin l'aspect pratique de l'élaboration du RBE, c'est-à-dire les méthodes de calcul et les sources statistiques.

3.1. Méthodes de calcul

Deux phrases sont à distinguer dans les travaux de comptabilité nationale : l'élaboration de la base et la confection annuelle des comptes.

La base est un compte dont tous les postes, si possible, sont établis sans référence aux données des années précédentes ; il a pour but de fixer le niveau de chaque poste. Ce niveau ne sera plus remis en cause jusqu'à la préparation d'une nouvelle base. Depuis les débuts de la comptabilité nationale il y a eu trois bases consécutives : 1956, 1959 et 1962. La prochaine année de base sera 1970 ou plutôt la période 1970-1975. L'année de base est généralement une année où sont effectuées des études et des enquêtes particulières qui permettent de faire le point et de « recalculer » éventuellement les séries statistiques courantes. Le rapprochement de toutes les données disponibles aboutissent à des estimations aussi bonnes que possible. Ce travail est très long et ne peut pas être fait chaque année, c'est pourquoi l'on a conçu une méthode de mise à jour plus légère.

Le travail courant consiste à fabriquer le compte d'une année par référence à celui de l'année précédente. Lors de l'établissement de la base, en même temps qu'on fixe les valeurs de l'année de base, on se donne une batterie d'indicateurs d'évolution pour tous les postes des comptes, selon les statistiques disponibles annuellement. Ainsi par exemple pour les fruits frais, la valeur de la production en 1962 a été calculée directement en multipliant des quantités par des prix pour dix-neuf variétés de fruits. La valeur totale ainsi obtenue a été confrontée avec les estimations de consommation et le commerce extérieur, et il est apparu qu'il fallait, pour obtenir un équilibre, modifier cette première estimation de la production. L'ajustement est relativement faible (— 2 %). Pour les années suivantes neuf variétés sont suivies (elles représentant environ 93 % du total) et on fait l'hypothèse que la production totale de fruits évolue, tant en volume qu'en prix, comme les neuf variétés suivies. Certains postes des

comptes cependant sont calculés directement comme par exemple la production de betterave ou, dans le compte d'exploitation, les subventions et les impôts.

3.2. Les sources d'information

La plupart des chiffres utilisés pour les comptes proviennent du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) et de l'INSEE. Quelques informations proviennent du Ministère des Finances et d'organismes professionnels.

Le SCEES fournit chaque année des estimations de production par département pour tous les produits agricoles. Le total France entière sert d'estimation nationale pour toutes les productions végétales à l'exception des céréales et du vin. La production de céréales est déterminée à partir des statistiques de l'ONIC, et celle de vin à partir des statistiques de la Direction Générale des Impôts. Pour les productions animales, le

SCEES donne des estimations nationales abattages du bétail, bilan du lait, productions avicoles à partir d'enquêtes.

Les prix sont calculés à la Division « Agriculture » de l'INSEE, prix à la production pour les produits agricoles, prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles pour les consommations intermédiaires. D'autres divisions de l'INSEE fournissent des éléments pour déterminer certains inputs, lorsqu'on ne dispose pas de séries statistiques.

Au Ministère des Finances, des services de la Direction de la Prévision et de la Comptabilité Publique sont chargés d'établir quelques postes du compte d'exploitation : les charges d'impôt et d'assurance et les subventions.

Enfin d'autres chiffres sont fournis par divers organismes, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Mutualité Sociale Agricole et syndicats professionnels.

DISCUSSION

M. J. Klatzmann. — A une réunion d'un groupe de travail du plan, les statisticiens se sont opposés à ma critique du calcul du revenu brut moyen par exploitation. Cependant, aujourd'hui encore, malgré toutes les difficultés, le calcul d'un revenu (en valeur ajoutée moyenne) par travailleur me paraît préférable : une augmentation, dans ce cas, signifie bien un progrès. Au contraire, le revenu par exploitation est influencé par d'autres facteurs : si demain par exemple tous les agriculteurs français formaient des GAEC, le revenu moyen par exploitation serait immédiatement multiplié par trois ou quatre. Si dans la pratique, le problème ne se pose pas ainsi, sur le plan des concepts, ce calcul d'un revenu moyen par exploitation reste embarrassant.

M. D.R. Bergmann. — A défaut de statistiques sur les unités de travail (UTH) ou personnes-années-travail (PAT) familiales, le RBE par travailleur ne semble pas un indicateur qualitativement supérieur au RBF par exploitation.

Une critique différente de celle exprimée par M. Klatzmann vise le RBE par exploitation : son analyse dans le temps surestime l'évolution d'une sorte d'échantillon constant d'agriculteurs, d'un groupe d'exploitants en place au début et à la fin de la période étudiée.

M. Greiner. — Comme suite à l'intervention de M. Klatzmann, le groupe technique de la commission de l'agriculture a effectivement retenu la possibilité de calculer plusieurs indicateurs globaux :

- RBE par nombre d'exploitations (en évolution).
- RBE par nombre d'exploitations corrigé du fait que les exploitations disparues avaient, avant leur disparition, un revenu inférieur à celui des exploitations subsistantes.
- RBE par nombre de travailleurs exprimé en PAT.

Ce dernier rapport a été retenu, mais pose des problèmes statistiques complexes du fait que les PAT n'ont pas

été mesurées de manière strictement comparables en 1963, 67 et 70, ce qui rend difficile de suivre l'évolution annuelle du nombre de PAT.

M. Marticou. — D'autres indicateurs ont été envisagés dans le groupe technique de la Commission de l'Agriculture.

— indicateurs de niveau de vie des agriculteurs bases p.c. sur les équipements domestiques.

— indicateurs du revenu des ménages agricoles : ce revenu couvre un champ plus important que le RBE et inclut notamment les transferts sociaux. Ceux-ci croissent régulièrement et constituent une fraction de plus en plus importante du revenu des ménages agricoles.

M. Rainaut. — Une remarque à propos de la validité du compte RBE par exploitation du SCEES : le nombre des agriculteurs à titre principal, assez bien saisi par le Recensement Général de la Population (RGP), diminue plus vite que celui de l'ensemble des exploitants (y compris les exploitations de complément). Ce résultat corrige en partie la constatation suivante : l'amélioration moyenne du revenu des agriculteurs (au prorata de la diminution de leur nombre) est largement supérieure à l'amélioration des revenus des exploitants restés agriculteurs, car ce sont les petites exploitations qui disparaissent.

P. H. de Farcy. — A quelles conditions, lorsqu'on compare les revenus des agriculteurs avec ceux des autres groupes sociaux, est-il possible désormais de faire entrer en ligne de compte cette forme d'avantage en nature qu'on appelle l'auto-logement ?

Dans une note du 23 juin 1971 à l'Académie d'Agriculture, je rappelle qu'aux Etats-Unis on évalue à 2,3 milliards de dollars cet avantage en nature : soit 4.000 F pour chacune des 3 millions de familles agricoles américaines.

Les 12 millions de familles françaises (agriculteurs compris) supportent en 1968 (1) un total de loyers réels et fictifs de 29,9 milliards de francs, soit près de 2.500 francs par famille. Ce n'est pas certes négligeable.

J.L. Brangeon. — Les ressources des ménages estimées par catégories socio-professionnelles pour 1956, 1962 et 1965, comprennent notamment les loyers réels reçus et les loyers **fictifs**, c'est-à-dire les loyers des ménages propriétaires de leur logement, loyers qui ont été assimilés à ceux qu'ils payeraient s'ils étaient locataires de logements présentant les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire pour des logements situés dans la même catégorie de commune, ayant le même nombre de pièces et le même degré de confort (eau, installations sanitaires (2). Dans les résultats présentés pour 1956, 1962 et 1965, les loyers fictifs n'apparaissent pas en tant que tels mais ils sont inclus dans la rubrique « résultat brut d'exploitation » pour chaque catégorie socio-professionnelle (3). Ce poste dont l'importance dans le niveau de vie et pour les comparaisons entre catégories socio-professionnelles vient d'être soulignée, mériterait que l'estimation en soit précisée.

M. Mergui. — Le poste valeur ajoutée (VA) ne devient-il pas un poste erreur et omission du fait que l'on renonce à imputer certains postes ? Telles subventions, en effet qui devraient figurer en ressources du Compte d'Exploitation, sont théoriquement synthétisées (mais avec quelle erreur) dans la VA.

M. D.R. Bergmann. — Alors que le centre ou le point d'aboutissement de l'exposé de M^m Wagner est le RBE, il est frappant de constater que la discussion tend très vite à évoluer vers les comptes des ménages. C'est en effet au niveau du revenu des ménages que l'on peut faire les comparaisons les plus intéressantes. Le RBE semble donc surtout utile comme une étape dans le calcul du revenu des ménages agricoles. Il y a actuellement une disparité

entre la précision et la fréquence du calcul du RBE et la qualité et la périodicité dans la connaissance des autres composantes du revenu des ménages.

A quoi peut donc servir le RBE en tant que tel (hors de son rôle en tant qu'étape indispensable et de composante dans le calcul du revenu des ménages) ? Il s'agit d'un revenu d'agents mixtes (travailleurs, capitalistes, propriétaires, entrepreneurs) et l'on ne devrait jamais indiquer un RBE sans préciser à quel assemblage de facteurs il correspond. Il faut dire : tel groupe d'exploitations de 37 ha de SAU, dont 15 en faire valoir direct, avec 1,38 UTAF (413 jours), 140.000 F de capital foncier et 100.000 F de capital d'exploitation net d'emprunts avait, en 1970, un RBE de 37.000 F.

Si l'on assortit ainsi toute donnée concernant un RBE d'un énoncé clair des facteurs mis en jeu, cette grandeur a alors, et alors seulement, un sens. Elle est donc surtout utilisable pour des comparaisons à l'intérieur d'ensembles d'exploitations assez homogènes en ce qui concerne l'assemblage des facteurs mis en œuvre.

M. Rainaut. — La part du RBE dans le revenu des ménages agricoles s'avère remarquablement stable (de l'ordre de 75 %) alors que les différents postes de revenus non agricoles varient eux-mêmes assez fortement. Mais pourquoi le compte de la branche agricole comporte-t-il un aussi fort déséquilibre entre les primes d'avances payées et les indemnités reçues ?

M^m Cl. Wagner. — Le déséquilibre inverse se trouve au compte des ménages.

M. Baillet. — Madame Wagner a signalé que certaines aides de l'Etat n'étaient pas reprises dans le compte subvention, par exemple la prime accordée au blé dur, cette dernière étant incluse dans les prix. Les comptes tels qu'ils sont présentés actuellement, ne permettent donc pas de connaître le montant de l'intervention publique dont bénéficie l'agriculture. Cette lacune, semble-t-il, empêche en particulier de juger les disparités qui peuvent encore exister en la matière, au niveau international.

Pour quelles raisons n'a-t-il pas été jusqu'alors possible de répondre à ce besoin d'information, dans le cadre des comptes nationaux ?

(1) Cf. Consommation, 1971, n° 1.

(2) Méthodes de la comptabilité nationale. Etudes et Conjoncture n° 3, mars 1966, p. 280).

(3) ROZE (H.). — Les ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle, in Les collections de l'I.N.S.E.E., M 10, p. 65.

ANNEXE

COMPTES NATIONAUX BASE 1962

COMPTE DE PRODUCTION			
Consommation intermédiaire		Production	
Valeur ajoutée brute			
(dont dont amortissements			
— sous amortissements : V.A. nette)			
Total		(Variations de stocks)	Total
COMPTES D'EXPLOITATION			
Salaires bruts		Valeur ajoutée brute	
Cotisations sociales des employeurs		Subventions d'exploitation	
Intérêts		Indemnités courantes d'assurance-dommages	
Fermages et métayages			
Impôts indirects			
Primes d'assurance-dommages			
Résultat brut d'exploitation			
Total			Total
(RBE optique commercialisation)			
COMPTE D'AFFECTION DES ENTREPRISES			
Revenu brut des entrepreneurs individuels		Dividendes et parts	
		Subventions d'équipement	
		Dommages de guerre	
		Résultat brut d'exploitation	
Total			Total
COMPTE D'AFFECTION DES MENAGES			
Consommation		Salaires et retraites	
Cotisations sociales		Prestations sociales et diverses	
Intérêts (versés)		Intérêts (perçus)	
Impôts sur le revenu et autres		Dividendes et parts	
Primes d'assurance-dommages		Fermages et métayages	
Epargne brute		Revenu brut des entrepreneurs individuels	
Total			Total
COMPTE DE CAPITAL			
Formation brute de capital fixe		Indemnités d'assurance sur biens de capital	
Variations de stocks		Financement de la formation de capital	
		par les entrepreneurs individuels	
		Besoin de financement	
Total			Total

(1) Les intitulés ont été simplifiés et regroupés pour plus de clarté.